Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 142 (2021)
Heft: 7

Rubrik: Pesées et stations d'observations

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Rapports mai 2021

I. Fribourg

Grangeneuve (FR)	630 m	Eric Dorthe
Ruche Burki, balance manuelle, reine Carnica 2019		Ruche Dadant, balance électronique, reine Carnica 2019 : (https://www.bienen.ch/services/waagvoelker.html)

Les Saints de glace ont appelé tous leur amis. Les pissenlits et les colzas ont fleuri avec des températures très basses, les hausses s'en ressentent, pour preuve le certificateur solaire n'a coulé que le 27 mai. A la fin du mois, le soleil revient, le conseil fédéral nous annonce un assouplissement des restrictions, la vie des sociétés apicole et les cours aux débutants reprennent un goût de normalité. Après la pluie vient le beau temps.

Onnens	700 m	Ruche DB	Carnica	Francis Saucy

La première quinzaine du mois de mai, fraîche et pluvieuse, a permis aux colonies de se renforcer et de remplir les hausses, mais d'abeilles seulement. Gare à l'essaimage, il faillait être attentif ! La floraison, du colza surtout, s'est poursuivie durant la seconde quinzaine, les hausses ont été doublées et se sont remplies, de miel cette fois. La colonie sur balance qui pesait 33,8 kg fin avril était sur 3 hausses et affichait 88 kg fin mai, avec une prise de poids nette de 10 kg du 15 au 22 et de 15 kg du 23 au 29 mai. L'operculation est en cours et les premiers cadres mûrs ont déjà livré un premier miel à 18 % d'humidité qui ravit les amateurs de crémeux nectar.

III. Jura

Courgenay Haute Rive	460 m	Ruche DB	Carnica	Gaëtan Gogniat

La ruche sur balance pesait 58,8 kg le 1er mai, avec une hausse. Le magnifique week-end de la fête des mères, avec une augmentation de poids de 11,9 kg en 2 jours (!) a permis la pose de la deuxième hausse le 13 mai pour un poids total de 80,8 kg ! Mais ensuite… plus rien, la ruche sur balance pesait 80 kg au 30 mai. Les abeilles crient famine et les essaims récoltés ont dû être nourris pour bien prendre possession de leur nouveau logis.

V. Neuchâtel

Cernier (NE) Espace Abeilles	770 m	Ruche DB	Carnica 2019 Fécondée au rucher	Gilbert Dey

Jusqu'au 17 mai, les floraisons sont belles, mais les températures basses n'autorisent pas les butineuses à exprimer leur ardeur... Les colonies sont populeuses et les réserves sont mises à mal. Il faut attendre le 18 pour progressivement retrouver un peu de douceur et le bal de la récolte. La semaine du 24 au 30 mai est de celles qui font danser le crayon de la balance. Le corps de ruche qui s'était beaucoup allégé est renfloué et la hausse commence de se remplir. Les derniers jours de mai voient les colzas virer au vert, quelques pommiers tardifs et les érables sycomores sont en fleurs. Sur les talus et bords de chemins épargnés par la débroussailleuse s'épanouissent sauges des prés, knauties, esparcettes et centaurées. **Période : Du 2 mai au 2 juin 2021. Augmentation : 22 kg**

De Mireille et Jean-Pierre Maradan, Neuchâtel

La Côte-aux-Fées, NE (1043 m)

Dadant-Blatt 12 ; Race carnica ; Hors du village, ex-position sud-est au milieu de forêts et pâturages orientés dans différentes directions

La Côte-aux-Fées, balance 94Z0 du 1er avril au 31 mai 2021		
Jours avec pluie	29	[jours]
Précipitation Max	39	[l/jour]
Total Précipitations	243	[l/m²]
Température Min °C	-8.6	[°C]
Température Max °C	22.1	[°C]
Température moyenne, de 7 à 19 h	7.7	[°C]
Humidité Min °C	23.0	[%]
Humidité Max °C	88.0	[%]
Humidité moyenne, de 7 à 19 h	71.0	[%]
Variation de poids min.	-0.6	[kg]
Variation de poids max.	3	[kg]
Cumul de poids	8.6	[kg]

Rochefort, NE (773 m)

Dadant-Blatt 12 ; Race carnica ; en bordure de l'agglomération exposition sud-est ;

Rochefort, balance 8W95 du 1er avril au 31 mai 2021		
Jours avec pluie	26	[jours]
Précipitation Max	23	[l/jour]
Total Précipitations	231	[l/m²]
Température Min °C	-4.7	[°C]
Température Max °C	23.5	[°C]
Température moyenne, de 7 à 19 h	10.2	[°C]
Humidité Min °C	28.0	[%]
Humidité Max °C	94.0	[%]
Humidité moyenne, de 7 à 19 h	66.8	[%]
Variation de poids min.	-0.6	[kg]
Variation de poids max.	2.1	[kg]
Cumul de poids	6.7	[kg]

Avril 2021 : que ce soit à la Côte-aux-Fées ou à Rochefort, les conditions météorologiques ne ressemblent en rien à celles du mois de mars. Retour du froid avec de fortes gelées nocturnes, épisodes pluvieux, fortes bises. Développement des colonies somme toute correcte grâce un nourrissement au miel quasi continu. Impossibilité toutefois de faire construire de nouvelles cires.

Mai 2021 : hormis les 5 derniers jours, le mois de mai n'a rien eu à envier à celui d'avril. Pluie bise, pluie bise... avec des températures largement en dessous des normales saisonnières. Le nourrissement continue. Il a toutefois été possible de faire construire quelques cires.

Rochefort : Pose de hausses en fin de mois, un champ de colza ayant daigné se parer de sa belle couleur jaune.

La Côte-aux-Fées : Entre les averses, le pissenlit à fait son apparition. Après avoir laissé les colonies regarnir les cadres de rives de nectar les hausses ont pu être déployées. Malheureusement, les fleurs d'érables sycomores ont subi les assauts du froid et ne produiront rien cette année.

VII. Vaud				
Cuarnens (VD)	740 m	Ruche DB Balance électronique	Carnica 2018	Alain Jufer
Le joli mois de mai s'est avéré très humide. Avec une température diurne moyenne de 13,5°C, les colonies ne risquaient pas la surchauffe. La hausse a pu être mise en place le 19. Depuis, la colonie a montré une baisse de poids régulière quotidienne pour arriver à une diminution de 2,5 kg. **Augmentation totale : 5 kg 25. Diminution totale : 5 kg 65, soit une perte de 400 g sur le mois.**				

La Croix-sur-Lutry	800 m	Ruche DB Balance électronique	Carnica	Alain Lauritzen
Durant ce mois écoulé, la météo a limité une nouvelle fois les possibilités de récoltes et de développement des colonies. Avec des successions de journées fraîches et pluvieuses, les conditions ont été peu propices aux sorties et à une offre abondante de ressources. La pression d'essaimage est importante avec beaucoup de cellules royales à éliminer. J'observe également dans les nucléis de cette année, que peu de reines ont été fécondées. La lecture des balances ne montre aucune période de miellée significative et certaines colonies n'ont constitué que peu de réserves. La saison n'est pas terminée, il reste juin et juillet pour espérer une reprise.				

Revue de presse

Mai 2021

Néonicotinoïdes : la justice de l'UE rejette un pourvoi de Bayer (7 mai 2021, Keystone Agence Télégraphique Suisse) : La Cour de justice de l'UE a rejeté un pourvoi du groupe allemand Bayer. Le géant de la chimie réclamait l'annulation d'un arrêt de 2018 confirmant la quasi-interdiction de trois néonicotinoïdes, insecticides jugés très nocifs pour les abeilles, une décision saluée vendredi par ONG et apiculteurs. L'UE a imposé dès 2013 des restrictions drastiques sur l'usage de ces trois néonicotinoïdes, le bannissant des cultures qui attirent les abeilles (maïs, colza oléagineux, tournesol) avec quelques rares exceptions.

Une mesure vivement contestée par deux géants des pesticides, Bayer et le Bâlois Syngenta, mais le tribunal de l'Union européenne avait confirmé en mai 2018 les restrictions imposées. Il pointait alors des « préoccupations » sur les conditions d'approbation des néonicotinoïdes, tandis que l'UE s'était dotée de règles de protection des abeilles afin de sauvegarder leur rôle de pollinisateurs pour la flore et les cultures arables. Jeudi, la Cour de justice de l'UE a rejeté un ultime pourvoi de Bayer, confirmant définitivement les restrictions imposées par Bruxelles. Elle a notamment relevé l'obligation juridique de la Commission d'assurer « le maintien de la santé des colonies d'abeilles », notant que l'UE a pu, au fil des ans, « mesurer l'impact (des restrictions) sur l'agriculture et sur l'environnement ». « Dans certains Etats membres, l'agriculture a pu fonctionner de manière satisfaisante sans avoir recours à des produits phytopharmaceutiques contenant les substances visées », observe-t-elle dans son arrêt.